



Mondercange • Bergem • Foetz • Pontpierre

VACANCE DE POSTE

L'Administration communale de Mondercange engage

Un délégué à la sécurité et travailleur désigné (m/f)

L'intéressé(e) sera engagé(e) sous le statut **d'employé communal** – **groupe de traitement B1**, sous-groupe scientifique et technique avec un contrat de travail à durée indéterminée, à raison de 100 % pour les besoins des **services techniques**

Seront admis à concourir les candidats détenteurs soit d'un diplôme luxembourgeois de fin d'études secondaires ou secondaires techniques, soit d'une attestation portant sur des études reconnues équivalentes par le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Les missions :

- Assurer les missions du délégué à la sécurité ;
- Assurer les missions du travailleur désigné ;
- Gestion et suivi des dossiers des établissements classés (commodo/ incommodo)

Tâches :

- Conseiller le collège échevinal en matière de sécurité et santé au travail ;
- Sécurité des infrastructures communales ;
- Prévention incendie et évacuation des bâtiments communaux ;
- Tenue des registres de sécurité
- Evaluer les risques pour la sécurité et la santé des travailleurs et élaborer des améliorations dans le respect des lois ;
- Gestion des formations en matière de sécurité, d'incendie et de secours ;
- Suivi des accidents de travail communaux ;
- Analyser les accidents et incidents et proposition de mesures de prévention possibles ;
- Coopérer avec le collège échevinal et la délégation du personnel ;
- Toutes autres missions prévues par la loi du 8 juin 1994 modifiant la loi du 19 mars 1988 concernant la sécurité dans les administrations et services de l'Etat, dans les établissements publics et dans les écoles ;

Votre profil :

- Ressortissant de l'Union Européenne ;
- Détenteur d'un diplôme luxembourgeois de fin d'études secondaires ou secondaires techniques, soit une attestation portant sur des études reconnues équivalentes par le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse ;
- Capacités rédactionnelles confirmées en français et allemand ;
- Savoir communiquer en luxembourgeois, français, allemand et anglais ;
- Bonne maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, Outlook ...)

- Bon sens d'organisation ;
- Capacité de travailler de façon autonome et en équipe ;
- La formation de travailleur désigné constitue un atout ;

Les demandes sont à remettre à l'Administration Communale de Mondercange (mairie, bureau 1-06); Adresse postale: B. P. 50, L-3901 MONDERCANGE.

Dernier délai pour le dépôt des candidatures : 11 octobre 2019

Les pièces indiquées ci-dessous sont à joindre à la demande:

- 1) une lettre de motivation
- 2) un extrait récent de l'acte de naissance;
- 3) une copie de la carte d'identité;
- 4) un extrait récent du casier judiciaire;
- 5) une copie des certificats et diplômes d'études et de formation requis;
- 6) une brève notice biographique avec photo récente;

La demande devra en outre indiquer l'adresse exacte du candidat.

Les demandes incomplètes ne seront pas prises en considération. Pour des informations supplémentaires, les personnes intéressées pourront s'adresser au bureau 1-06 à la mairie de Mondercange (Tél.: 55 05 74 – 63).

Le collège échevinal de Mondercange,

Jeannot Fürpass, bourgmestre

Jean Kihn, échevin

Nancy Arendt ép. Kemp, échevine